

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3727 - Vendredi 02 Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

TÉLÉCOMMUNICATION :

## Comores Câbles coupe l'accès à Telma



### SOCIÉTÉ

**Les avocats de Moroni se choisiront  
un nouveau bureau le 31 octobre**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Octobre 2020

Lever du soleil:  
05h 51mn  
Coucher du soleil:  
18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn  
Dhouhr : 12h 02mn  
Ansr : 15h 19mn  
Maghrib: 18h 06mn  
Incha: 19h 20mn



## POLITIQUE

# Le parti au pouvoir se réjouit du nouveau gouvernement

Devant la presse le 30 septembre dernier, le secrétaire général du parti au pouvoir a acclamé l'entrée de Dhoulkamal, Djaé Ahamada Chanfi et Afretane dans le nouveau gouvernement tout en montrant qu'ensemble, ils peuvent

accomplir les missions qui leur sont confiées par le chef de l'Etat, dont la facilitation d'emplois des jeunes vers 2030 et la consolidation de la paix et de l'unité nationale.

Dans une conférence de presse, la Convention pour le renouveau des Comores s'est exprimé sur le réajustement du gouvernement. Une occasion qui a permis au secrétaire général du parti

au pouvoir Youssouf Ali Mohamed de rassurer à la population que malgré les impacts causés par le coronavirus, le président de la République a décidé d'alléger dernièrement certaines mesures en fermant toutefois les plages pour assurer la sécurité sanitaire de toute la population.

« A peine trois jours, le président de la République a monté un nouveau gouvernement dont l'objectif était de pourvoir aux portefeuilles vacants. Après cela, la première mission qui nous a été confiée, est celle d'éviter une flambée des cas de covid-19 au niveau national pour qu'une évaluation sanitaire soit faite en décembre prochain. Et si les résultats sont bons, nous pourrions en effet relancer notre économie quasi moribonde », déclare-t-il. Et de poursuivre que « le nouveau gouvernement a le

devoir de veiller sur la mise en œuvre des projets tels que la facilité d'emploi pour les jeunes sans lesquels il n'y aura pas d'émergence possible ».

Devant la presse, le chargé de la défense a également parlé de la préservation de la paix et de l'unité nationale qui sont les premières richesses du pays. Interrogé sur ce qui s'est passé à Mbéni dernièrement, le conférencier n'est pas allé par quatre chemins. « Certains nous ont jeté des pierres tandis que d'autres ont assuré notre protection et ont suivi le président dans la prière mortuaire sous les huées des opposants. Mais les huées n'ont jamais renversé un gouvernement et on a l'habitude d'en recevoir », conclut-il.

Nassuf Ben Amad



## CHAMBRE DE COMMERCE

## Des élections consulaires dans un délai de 45 jours

Elu président de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture depuis 2016, Ahmed Ali Bazi vient d'achever son mandat de 4 ans le 28 septembre dernier. Lors de la cérémonie d'inauguration d'un nouveau siège de l'institution organisée le même jour, le gouvernement a accordé au président sortant de l'UCCIA un délai de 45 jours pour organiser des élections et renouveler les instances.

Depuis 2016, Ahmed Ali Bazi se trouve à la tête de l'UCCIA à l'issue d'un processus électoral organisé le 28 septembre 2016. Il a succédé à Fahmy Thabit pour un mandat de 4 ans. Et ce délai administratif accordé au président Bazi est arrivé à son terme en 2020, plus précisément le 28 septembre dernier. « En ce qui concerne les bureaux actuels des chambres de commerce insulaires et de l'Union, nous avons été élus le 28 septembre 2016. Alors, notre mandat de 4 ans prend fin le 28 septembre 2020 », devait avouer Ahmed Ali Bazi, le président de l'UCCIA

dans les colonnes d'Alwatwan.

Mais grâce aux actions qu'il a menées au cours de son mandat dont la mise en œuvre du programme de renforcement des institutions consulaires (PRIC), le patron de l'UCCIA s'est vu accordé par le gouvernement un délai de 45 jours afin de pouvoir organiser des nouvelles élections consulaires et insulaires lui permettant d'avoir un successeur. « Ahmed Ali Bazi et ses collaborateurs ont jalonné leur mandat par la volonté de poursuivre le PRIC jusqu'à sa réalisation. Mais malgré cela, la présidence de l'UCCIA doit être occupée par un nouveau dirigeant au bout de 45 jours », annonce le ministre de l'économie, Houmed Msaidie lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment de l'UCCIA.

Pour rappel, cette affaire de présidence de l'UCCIA avait couté sa place à l'ancien secrétaire général de l'institution Fakriddine Abdouhalik pour dit-on avoir voulu assurer la période de transition.

Kamal Gamal



### COMMUNIQUE

La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de septembre 2020 pour la région de Hamanvou est fixée au 09 octobre 2020.),

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 10 octobre 2020, pour non paiement dans les délais réglementaire.

#### Numéros utiles

<b>Police</b>	<b>Port maritime</b>
Moroni: 764 46 64	Moroni: 773 00 08
Fomboni: 772 01 37	Moheli 772 02 57
Mutsamudu: 771 02 00	Anjouan: 771 01 43
<b>Gendarmérie</b>	<b>Hopitaux</b>
Moroni: 764 49 92	Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 01 37	Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 02 00	Mutsamudu: 771 00 34
<b>Immigration</b>	<b>Banques</b>
Ngazidja: 773 42 86	BIC: 773 02 43
Anjouan: 771 01 73	Eximbank: 773 94 01
Moheli: 772 01 37	Banque centrale: 773 10 02
<b>Aéroport</b>	SNPSF: 764 43 00
Hahaya: 773 15 95	Meck: 773 36 40
Ouani: 771 07 31	<b>MAMWE</b>
Moheli: 772 03 71	Moroni: 773 48 00
<b>HÔTELS &amp; RESTAURANTS :</b>	Mutsamudu: 771 02 09
Le Select 773 00 31	Fomboni: 772 05 18

## TÉLÉCOMMUNICATION :

## Comores Câbles coupe l'accès à Telma

*La société Comores Câbles met à exécution sa menace. Elle vient de couper les 4 STM4 de Telco dans la soirée du mercredi 30 septembre. Le directeur général de Comores Câbles déclare qu'ils ne sont en aucun cas liés avec le deuxième opérateur de la téléphonie mobile aux Comores.*

Comores Câble a coupé l'accès à l'internet à la société Telco, communément appelée Telma. Après plusieurs relances, cette entreprise en charge de la gestion des câbles a décidé de passer à la vitesse supé-

rieure et débrancher les 4 STM4 de Telco. Son directeur général affirme qu'ils n'ont aucun lien avec le deuxième opérateur de la téléphonie mobile. « Aujourd'hui, nous n'avons aucun lien avec la société Telco. Depuis le 1er juillet dernier, cette société est dans l'illégalité », déclare Ali Karani, le directeur général de Comores Câbles joint au téléphone hier matin.

En début de semaine, Comores Câbles avait expliqué que depuis le 1er juillet 2020 à ce jour, Telco continuait à bénéficier de la fourniture d'une prestation payante de

Cross Connet, dite STM16 et depuis, ces prestations demeurent impayées. « A ce jour (juillet 2020 à septembre 2020), Telco comptabilise trois (3) mois consécutifs de prestations non régularisées, ce qui représente et occasionne une charge énorme pour nous qui supportons plusieurs charges nées de cette fourniture », révèle-t-il, avant d'ajouter que « tout ce que nous faisons, on le fait dans le respect des lois ».

Dans un communiqué sorti hier matin, Telma a parlé d'un « acharnement » et montré qu'ils ont été arbitrairement coupés en

pleine crise de Covid-19. « Malgré la procédure de conciliation en cours, conduite par le ministère des finances et malgré nos demandes répétées à Comores Câbles d'un nouveau contrat et d'une facture correspondant aux services effectivement rendus pour le second semestre 2020, nous n'avons rien reçu et nous avons été coupés sans aucune raison valable », lit-on dans ce communiqué. Si les abonnés de Telco continuent de bénéficier d'une connexion moins fluide que d'habitude ils ne tarderont pas à ressentir les perturbations. «

Actuellement, nous n'avons rien de concret qui nous permette de répondre aux besoins de nos clients », avance un haut responsable de la société Telco.

Pour rappel, la Cour d'appel de Moroni a par arrêt n°07/20 en date du 17 février 2020, ordonné à la Société Telco de payer à titre de provision à la société Comores Câbles la somme 1.080.000 dollars pour la période allant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 sous peine d'astreintes comminatoires de dix millions FC par jour de retard.

MY

## SOCIÉTÉ

## Les avocats de Moroni se choisiront un nouveau bureau le 31 octobre

*Le collectif des avocats inscrits au barreau de Moroni élira un nouveau bureau le 31 de ce mois. La décision est entérinée lors d'une assemblée générale qui a eu lieu ce 30 septembre à Moroni, ce alors que le mandat du bureau actuel est prolongé de six mois par la Cour d'appel de Moroni.*



Le collectif des avocats inscrits aux barreaux de Moroni était en assemblée générale ce mercredi 30 septembre pour mettre en place une commission chargée de préparer l'assemblée générale électorale prévue le 31 octobre prochain. Ces élections ont pour but de désigner le nouveau Conseil de l'ordre des

avocats mais également leur bâtonnier. Devant la presse, Me Idrisse Saandi, membre du collectif, a expliqué que l'objectif majeur d'une telle assemblée est de sauver en premier la profession

qui est prise en otage par des gens dont leur mandat a pris fin depuis 26 avril dernier. « Nous leur avons donné notre confiance et aujourd'hui ils veulent siéger avec la force. Leur mandat est arrivé à

terme. Il est de notre droit le plus absolu d'élire des nouveaux membres », insiste Me Idrisse.

Pour rappel, le bureau en place, dont le mandat légal a expiré depuis le 26 avril, a demandé à la Cour d'appel de Moroni de lui accorder une prolongation. Demande acquiescée puisque ladite Cour a décidé le 24 septembre d'accorder un délai de 5 mois supplémentaire. Une initiative qui exaspère les avocats. « Comment un mandat qui est déjà fini peut être prolongé », se demande non sans moquerie le conférencier, avant d'ajouter que : « nous nous félicitons que nous ayons pu nous rassembler ici pour sauver la profession. Etant des hommes de droit, nous ferons tout sur la léga-

lité », poursuit-il comme un défi à la Cour d'appel qui ne cache point son soutien au bureau de Me Mzimba.

Dans un communiqué publié hier dans la presse, le Collectif a « [condamné] toute immixtion et toute ingérence d'une autorité quelconque, qu'elle soit judiciaire ou autre, dans le fonctionnement du Barreau de Moroni et dans l'administration des affaires ordinaires dudit barreau ». Dans un ton revendicatif, ces avocats ont réaffirmé que « seule l'Assemblée générale des avocats a le pouvoir d'élire les membres du Conseil de l'ordre ou de leur accorder un quelconque mandat, en conformité avec la loi ».

Andjouza Abouheir

## INSTITUTIONS

## La PCVC annule le forum sur les 30 ans d'élections

*A la demande du ministère de l'intérieur à travers la direction des élections, la Plateforme de veille citoyenne annule le forum sur les 30 ans d'élections aux Comores. Un rapport est quand-même attendu prochainement.*

Devant la presse hier 30 septembre, la Plateforme de veille citoyenne a annoncé avec regret l'annulation du forum sur les 30 ans d'élections aux Comores. Une sorte de bilan qui devait passer au peigne fin ces trois décennies d'élections dans le pays. L'annulation n'est que le fruit de l'opposition du ministère de l'intérieur à ce forum. En effet, la direction des élections, se référant, à des questions juridiques et techniques, a demandé l'annulation pure et

simple du forum. La Pcvc n'a pu que s'y soumettre, sous peine de créer des tensions mais continue en revanche les travaux.

« Il y a anguille sous roche dans cette question. Après concertation avec les experts, nous nous sommes convenus d'annuler le forum. Un individu qui n'est même pas acteur dans l'organisation de l'évènement mais qui se permet de l'annuler, ça en dit long », s'emporte Mohamed Bounou, un responsable de ladite plateforme.

La plateforme déplore cette attitude du directeur des élections d'avorter cette belle initiative. « L'idée de ce forum était de parler autour d'une table et échanger sur les 30 ans d'élections pluralistes et connaître les enjeux mais également les per-

spectives », poursuit le conférencier, tout en annonçant que le rapport sur les 30 ans d'élections sera restitué dans les prochains jours. « Forum ou pas, nous allons continuer les travaux avec les experts et resituer le rapport », tranche Salim Soulaïmane.

Pour mémoire, le pays a connu en 30 ans 7 élections présidentielles, 15 élections de gouverneurs, 16 élections législatives et 2 élections communales.

Andjouza Abouheir



**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## CULTURE

## Les artistes pleurent le manque d'un espace dédié aux spectacles

*La question mérite bien d'être posée et la problématique, soulevée. Le cri d'alarme des artistes, c'est d'avoir un espace de spectacle digne de ce nom avec toutes les normes acoustiques. Lors du concours Nyora qui a eu lieu à l'Alliance Française de Moroni devant le chef de l'Etat et le ministre de la Culture, Salim Ali Amir a fait remarquer que l'Etat doit avoir honte et donner les moyens pour accompagner la culture comme c'est le cas pour les autres secteurs. Des propos appuyés par Cheikh Mc. De son côté, Lee Nossent estime que la responsabilité revient d'abord aux artistes eux-mêmes.*

Lors des prestations de la finale du concours Nyora, le parain de la musique comorienne Salim Ali Amir a lancé un vibrant appel aux autorités pour la construction d'un espace dédié aux arts scéniques et qui répondrait aux normes acoustiques. Cela en s'indignant qu'un concours d'une grande envergure ait lieu à l'Alliance Française de Moroni. Le message de Salim Ali Amir a touché les passionnés et artistes de la place. « C'est dommage que le Président ne soit pas là pour entendre mon message. C'est une honte qu'après tant d'an-

nées d'indépendance, on a que cette salle (Ndlr : de l'Alliance française) pour un tel événement. Nous remercions l'Alliance mais cette situation devrait réveiller nos gouvernants et surtout qu'un tel événement se regarde à l'international. [...] Nos autorités doivent faire en sorte qu'on ait une salle aux normes comme cela a été le cas avec le stade omnisport et les Cœlacanthes ». Un message fort qui veut tout dire.

Interrogé sur cet appel, le patron du Label Watwaniya, Cheikh Mc fait un break dans l'histoire et rappelle qu'« il y a soixante ans de cela, nous avons une salle dans les normes acoustiques ». Ce dernier se demande toutefois ce qui fait qu'après quarante-cinq ans d'indépendance, on en n'a pas. « C'est une honte et c'est ça qu'il faut voir. Et même l'Alliance, c'est médiocre ce n'est pas une salle de fou par rapport aux salles de spectacles », dit-il en regrettant ne pas pouvoir faire aux Comores les spectacles qu'il fait à Dakar ou ailleurs. « Il n'y a pas que la salle mais toute l'infrastructure est à revoir et je crois que cela rentre dans les prérogatives du service public », poursuit celui qui est loin de faire du manque d'écoles et d'hôpitaux le cadet de ses soucis.

Dans ses propos, Cheikh Mc partage le point de vue de Salim Ali



Jury du concours Nyora.

Amir et admet qu'il revient à l'Etat d'accompagner la culture sous toutes ses formes comme il le fait avec les autres secteurs. « L'appel de Salim et de Soulaïmana, c'est pour dire qu'ils ont réalisé l'impossible avec des moyens minimes. On n'a pas la logistique pour faire une émission comme Nyora. Ils l'ont fait parce qu'ils ont eu la volonté et le patriotisme pour devancer d'autres pays qui auraient pu le faire bien avant nous. Est-ce qu'on pourra le pérenniser ? Je n'en suis pas sûr si on n'a pas les conditions », dit-il.

De l'autre côté Lee Nossent partage l'idée d'un espace digne mais estime quant à lui que la responsabilité revient d'abord aux artistes. Sur ce, il précise que le plus important n'est pas d'avoir une grande salle

mais plutôt une salle qui serait à la hauteur du pays et des spectacles logistiquement et artistiquement parlant. « C'est nous qui devons changer les choses et nous sommes en mesure de le faire », soutient Lee Nossent. Ce dernier souligne qu'en attendant l'aide de qui que ce soit, les artistes doivent se bouger. Ferme sur ses étriers, Lee Nossent est convaincu que « l'État ne va jamais mettre de l'argent dans ce projet parce qu'il n'en a pas ». Le chanteur appelle tous les artistes à mettre de côté leur « hypocrisie » et s'unir pour prouver qu'ensemble ils sont « imbattables » et « capables ». « Si aujourd'hui on peut aider les villes et villages à construire des routes, des terrains et autres, pourquoi on ne peut pas faire notre truc ? »

Réaménager l'Al-Camar, c'est ce que recommande Lee Nossent car selon lui « cela coûterait moins cher » pendant que de l'autre côté Cheikh Mc recommande la nationalisation de toute l'espace Mavuna qui abrite le Centre de Création Artistique des Comores (CCAC) pour la construction d'un centre national avec toutes conditions et formations possibles allant du théâtre à la lumière, la musique et tous les autres arts. « C'est la direction de la culture qui doit réfléchir sur ça, pour que nous les artistes nous puissions appuyer. Mais c'est dommage qu'il n'y ait ni objectif ni besoin », conclut le Cheikh.

A.O Yazid



SyNaCo

30/09/2020

## COMMUNIQUE

Le 28 septembre dernier, a eu lieu en présence du Chef de l'Etat, des membres du Gouvernement et le Corps Diplomatique, l'inauguration des nouveaux bureaux de l'UCCIA.

L'équipe sortante conduite par M. AHMED BAZI, a réussi au terme de son mandat (le 28 septembre 2020), à laisser à la Nouvelle Equipe, des bâtiments neufs pour abriter les services de la CCI de Ngazidja et de l'UCCIA. Félicitations à AHMED BAZI pour avoir conduit ce chantier à son terme.

L'occasion a été donnée au cours de cette cérémonie à Monsieur HOUMED MSAIDIE, Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, Chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat, de souligner en présence du Chef de l'Etat et du Gouvernement leur soutien total à l'ancrage de l'Institution Consulaire au Secteur Privé. A ce titre, il a tenu à rappeler que conformément aux textes réglementaires, un délai de 45 jours a été accordée à l'équipe sortante à compter de ce 28 septembre pour procéder au renouvellement des mandats des 3 chambres insulaires et de l'UCCIA. Aussi, l'élection de la nouvelle équipe dirigeante interviendra au plus tard à la mi novembre.

En s'engageant clairement à faire respecter le calendrier électoral de l'UCCIA, conformément aux textes régissant l'institution consulaire, le gouvernement adresse un message positif aux partenaires et aux investisseurs privés sur le nouvel élan qu'il compte donner au dialogue entre le secteur public et le secteur privé depuis la date de signature du décret présidentiel (12 aout dernier) sur le dialogue public privé.

La Nouvelle OPACO et le SYNACO expriment leur reconnaissance à Monsieur le Ministre de l'Economie et le félicite.

Les organisations signataires et leurs partenaires lancent un appel à toutes les autorités pour soutenir chacune dans son domaine, le Ministère de l'Economie, tutelle technique pour réussir ce calendrier électoral de nature à doter à l'Institution Consulaire une gouvernance représentative, solidaire et profondément enracinée au sein du secteur privé réel.

Les bureaux de la Nouvelle OPACO & du Synaco

## FOOTBALL : MATCHS INTERNATIONAUX DE PRÉPARATION EN TUNISIE

**Cœlacanthes représentés par 18 vaillants compétiteurs**

*Amir Abdou, coach national, a publié la liste des Cœlacanthes retenus pour se confronter aux Tunisiens, et aux Libye, en ce mois d'octobre 2020, respectivement le jeudi 8 et le dimanche 11, au stade Menzah de Tunisie. Ces deux adversaires constituent de gros morceaux. Ce double duel rentre dans le cadre de la préparation de la Can 2021. La Tunisie est la détentrice du trophée de la dernière édition. Et les Libyens nous avaient humilié à domicile en match officiel de la Caf.*

Attendue avec impatience, la liste des joueurs des Cœlacanthes, retenus pour défendre le flambeau national, dans la double confrontation qui opposera les Cœlacanthes en Tunisie et aux Libyens, est enfin dévoilée par le staff technique national conduit par Amir Abdou. Ces rencontres rentrent dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations (Can), prévues au Cameroun en 2021. Dans ces combats amicaux, la Tunisie et la Libye constituent des gros morceaux. La 1ère, quasi inconnue, est la détentrice en titre du trophée, tandis que la 2e nous avait battus devant notre propre public à Mitsamiouli, en match officiel (voir calendrier en encadré).

Traditionnellement, les matches préparatifs des Comores, en perspective de la Can, se préparent en France, où le coût d'un regroupement est moins exorbitant. Les éléments de l'équipe nationale évoluent en grande partie en Europe. Mais, en raison des contraintes sanitaires, dues à la propagation du coronavirus dans l'Hexagone, une délocalisation était incontournable. La réticence de la France à

accueillir la double confrontation a poussé nos autorités sportives à palper ailleurs. La Tunisie a fait preuve d'un sentiment bienveillant. Elle abrite les deux duels de test de l'Archipel aux îles de la Lune.

**Bm Gondet**

**Planning, octobre 2020**

A/ Mardi 5 : arrivée en Tunisie et début d'acclimatation

B/ Jeudi 8 contre la Tunisie, détentrice en titre du trophée de la Can

C/ Dimanche 11 : face aux Libyens

D/ Mardi 13, retour en Europe, et aux Comores pour Djudja

**La liste officielle des Cœlacanthes**

Abdullah Raffidine  
Ahmed Soilihi  
Ali Ahamada  
Ali M; madi  
Ben Jaloud Youssouf  
Boina Salime Ben  
Camal Youssouf Mmadi  
Chaker Alhadhur  
Faiz Matoir  
Faiz Selemani  
Kassim Abdallah  
Kassim Mdahoma  
Kevin Moihedja  
Mohamed Youssouf  
Nasser Chamed  
Saïd Bacar  
Youssouf Mchanagama  
Zahari Younn

Observation : « L'attaquant de Volcan Club de Moroni, Djudja Ibroihima Youssouf, est le seul élément, issue du championnat national. Alignons-nous tous derrière les Cœlacanthes, même s'il s'agit des confrontations de test. Il faut aiguïser leur motivation », rapporte le secrétaire général de la Fédération





**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
1er Octobre 2020

Suite à la campagne de désinformation orchestrée depuis quelques jours par Comores Câbles et l'ANRTIC, nous avons été arbitrairement coupés – en pleine crise du Covid19 – hier 30 septembre 2020, dans la soirée.

Malgré la procédure de conciliation en cours, conduite avec le Ministère des Finances et malgré nos demandes répétées à Comores Câbles d'un nouveau contrat et d'une facture correspondant aux services effectivement rendus pour le second semestre 2020, nous n'avons rien reçu et nous avons été coupés sans aucune raison valable.

Comores Câbles, avec le soutien de l'ANRTIC, refuse de publier depuis 2 ans un nouveau Catalogue de Prix et Services conforme à ses obligations réglementaires et essaie de nous imposer aujourd'hui **des prix 10 fois supérieurs** à ceux signés en 2018, pour obliger TELCO à les répercuter à la Population Comorienne, ce que nous refusons catégoriquement.

Il est bon de rappeler que Comores Câbles, pour exactement les mêmes prestations offertes aux Opérateurs Comoriens, a signé un accord avec les Opérateurs exerçant à Mayotte pour des **tarifs 10 fois inférieurs** pour le même Câble à Moroni...

Il est bon de souligner que Comores Telecom, le 17 juillet 2020, a également saisi officiellement l'ANRTIC pour dénoncer ces mêmes tarifs exorbitants de Comores Câbles, en réclamant des tarifs comparables à ceux pratiqués par les autres membres du Consortium du Câble EASSy.

Pourquoi un tel acharnement de l'ANRTIC et Comores Câbles sur le pouvoir d'achat de la Population Comorienne ? Pourquoi s'évertuent-elles à aller à l'encontre du Programme de Son Excellence, Monsieur le Président de l'UNION DES COMORES, de lutte contre la vie chère ?

TELMA COMORES œuvre sans relâche, depuis 4 ans, pour offrir à la Population Comorienne des services de meilleure qualité et à des prix accessibles au plus grand nombre.

TELMA COMORES ne déviara pas de cette mission.

Service client : 400  
www.telma.km





**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**

# Sommet virtuel sur la biodiversité pour cause de Covid-19

*Le Sommet sur la biodiversité a été convoqué par le Président de l'Assemblée générale au Siège des Nations Unies à New York le mercredi 30 septembre 2020. La réunion a lieu en marge de l'ouverture de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.*

Le Sommet sur la biodiversité, qui s'est déroulé en ligne, visait à fournir une orientation politique et à créer une dynamique pour un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Guterres le SG de l'ONU et d'autres orateurs au Sommet sur la biodiversité, tenu dans un siège social des Nations Unies avec des chefs d'État et de gouvernement et des ministres se joignant virtuellement, ont exprimé leur inquiétude qu'aucun des objectifs d'Aichi 2020 en matière de biodiversité ne soit atteint.

Le Sommet a souligné la crise à laquelle l'humanité est confrontée du fait de la dégradation de la biodiversité et le besoin urgent d'accélé-

rer l'action sur la biodiversité pour le développement durable. C'était l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement et d'autres dirigeants d'élever leurs ambitions pour l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en 2021.

Le segment d'ouverture et la séance plénière ont mis en évidence les liens entre la biodiversité, les sociétés et les économies. Cela a été suivi de deux dialogues de dirigeants sur la lutte contre la perte de biodiversité et l'intégration de la biodiversité pour le développement durable et sur l'exploitation de la science, de la technologie et de l'innovation, le renforcement des capacités, l'accès et le partage des avantages, le financement et les partenariats pour la biodiversité.

Exhortant à mettre fin au «viol de la nature», Munir Akram, président du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), a déclaré que la volonté politique, et

non le financement, est la clé pour contenir l'avidité économique et la négligence politique. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), a appelé les États membres à utiliser le Sommet pour créer une dynamique politique en vue du Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020.

Le Sommet s'est concentré sur le thème «Action urgente sur la biodiversité pour le développement durable», pour souligner l'urgence d'agir au plus haut niveau pour soutenir un GBF post-2020 qui contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et place le communauté mondiale sur la voie de la réalisation de la Vision 2050 pour la biodiversité, «vivre en harmonie avec la nature».

Le segment d'ouverture comprenait une «discussion au coin du feu» entre les responsables du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour



Le Président de la soixante quinzième session de l'Assemblée générale M Volkan Bozkir.

l'environnement (PNUE), de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Ils ont décrit la biodiversité comme un «amortisseur» et ont déclaré que le temps de «polluer notre chemin vers la richesse» est passé.

Les déclarations de Son Altesse

Royale Charles, du Prince de Galles et d'un représentant de la jeunesse ont été suivies d'une séance plénière, composée de déclarations de chefs d'État et de gouvernement et de ministres, qui s'est poursuivie pendant le déjeuner, avec 48 chefs d'État et de gouvernement et ministres s'adressant la plénière.

Mmagaza

## AÉRIEN :

### AB Aviation, première compagnie de droit comorien certifiée par l'OACI



Nassur Ben Ali nommé DG de l'ANACM

*Pour la première fois de l'histoire aéronautique, une compagnie de droit comorien est certifiée par l'aviation civile internationale, et c'est AB Aviation. C'est le graal pour toute compagnie aérienne car cette certification délivrée par l'OACI après plusieurs examens aussi bien au niveau de sécurité que de sureté,*

*donne accès à toutes les destinations sans restriction aucune. Entretien avec le directeur de l'aviation civile comorienne.*

**Question : La certification de la compagnie AB Aviation par l'aviation civile internationale (OACI) va changer quoi exactement dans le ciel comorien ?**

**Nassur Ben Ali :** Primo, qui dit certification dit sécurité dans la navigation aérienne. C'est une compagnie qui est arrivée à se conformer à la réglementation nationale par rapport au transport aérien. Chaque pays élabore des règlements dans plusieurs domaines de l'aviation civile. Ces règlements doivent être conformes aux règlements de l'OACI. Maintenant si nous avons une compagnie aérienne de droit comorien qui est certifiée ça veut dire tout simplement que cette compagnie a réussi à se conformer à la réglementation nationale par rapport à l'exploitation du transport aérien. Ça va changer quoi ? Après certification on donne ce qu'on appelle un permis d'exploitation aérien (le PEA) qui permet à cette compagnie de faire des vols sans restriction. Dit autrement, des vols nationaux et internationaux. En clair, AB Aviation est désormais autorisé à faire des vols internationaux sans qu'il y ait des

restrictions.

**Question : Comment avez-vous accueilli la nouvelle ?**

**NBA :** Ça fait plaisir de parvenir à la fin d'un processus qui a été très long. Maintenant, Dieu merci, on a pu terminer pour une compagnie. C'est la première fois aux Comores qu'on certifie une compagnie aérienne. C'est quand-même un grand événement.

**Question : Depuis quand les procédures ont été entamées ?**

**NBA :** Nous avons commencé depuis très longtemps mais il y a toujours eu des problèmes de communications, d'où le retard qu'ont pris les procédures.

**Question : Quel rôle a joué l'aviation civile que vous dirigez ?**

**NBA :** Nous avons essayé de nous approcher beaucoup plus, d'oublier le rôle de gendarme pour être de collaborateur, de conseiller.

On a travaillé ensemble avec AB Aviation.

**Question : Qu'en est-il de la certification de l'aéroport, sachant que vous êtes leur interlocuteur auprès de l'OACI ?**

**NBA :** L'AIMPSI nous a envoyé leurs manuels de procédures et on travaille là-dessus. Nos deux équipes travaillent en collaboration et ça passe vraiment très bien.

**Question : Si vous aviez un conseil à donner aux autres exploitants aériens, compagnies aériennes et autres qui ne sont pas encore certifiés, ça serait lequel ?**

**NBA :** Ça serait de ne pas avoir peur de nous. De ne pas avoir des suppositions. De nous croire en tant que conseiller, mais pas en tant qu'ennemi.

Propos recueillis par Andjouza Abouher

## ACTION DE BIENFAISANCE

### Coup de pouce d'Air Darassa pour l'évacuation de Zibouroi

*Touché par un AVC, Zibouroi va bientôt se rendre à Madagascar pour des soins médicaux. Et c'est l'ONG Air Darassa de Fundi Djibril qui lui a apporté son soutien soit 1000 euros pour préparer son voyage.*

Mze Zibouroi est revenu de Dar es Salm où il s'était rendu pour soigner son

AVC. Mais ce célèbre vendeur de brochettes du nord de Moroni n'a pas obtenu les résultats escomptés sur le plan médical. Actuellement, lui et sa famille ont l'intention de se diriger vers la Grande Ile pour voir s'il peut être soigné. En attendant l'ouverture des frontières de Madagascar, Air Darassa lui apporte une aide financière estimée à 1000 euros pour préparer son voya-

ge. « C'est un pas mais nous savons que c'est dérisoire pour des soins d'une grave maladie comme celle-ci. Aujourd'hui, il s'agit d'un premier geste pour les préparatifs à savoir l'achat de billet, test PCR, visa et autres », précise Moustafi Youssouf alias Moilim Gache.

Le directeur exécutif d'Air Darassa montre qu'une fois les frontières ouvertes, ils vont interve-

nir pour le reste du voyage. C'est ainsi que Moilim Gache appelle les personnes de bonne foi pour soutenir Zibouroi afin qu'il recouvre sa santé. « C'est grâce à vous, vos dons et autres qu'Air Darassa peut faire des miracles dans ce pays », dit-il lors de la remise de l'argent à Zibouroi. Selon Gache, cette aide envers Zibouroi répond au comportement exemplaire de Zibouroi.

Au nom de sa famille, Zibouroi a remercié Air Darassa pour cette aide généreuse et qu'il pourra dès maintenant commencer les formalités du voyage. « Ce geste me touche et je prie Allah pour qu'il me donne une meilleure santé afin que je puisse venir aider les autres, qui en ont besoin », dit-il, ému.

Ibnou M. Abdou